

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-neuvième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 27 novembre – 1 décembre 2017

Questions stratégiques

SUIVI DU YOUTH FORUM FOR PEOPLE AND WILDLIFE ET DU
SOUTH AFRICA'S YOUTH CONSERVATION PROGRAMME:
RAPPORT DU SECRETARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La Conférence des Parties, à sa 17^e session (CoP17, Johannesburg, 2016), a adopté les décisions 17.26 et 17.27, *Mobilisation de la jeunesse*, comme suit :

À l'adresse du Secrétariat

17.26 *Le Secrétariat:*

- a) *examine les rapports du Youth Forum for People and Wildlife et du South Africa's Youth Conservation Programme et évalue les recommandations proposées ; et*
- b) *communique un rapport au Comité permanent à sa 69^e session portant sur le caractère applicable de ces recommandations et recommandant aux Parties des moyens de renforcer le pouvoir d'action des jeunes.*

À l'adresse du Comité permanent

17.27 *Le Comité permanent examine le rapport soumis par le Secrétariat et ses recommandations et fait toute recommandation qu'il juge appropriée à la 18^e session de la Conférence des Parties.*

Rapport et recommandations du Youth Forum for People and Wildlife

3. Le *Youth Forum for People and Wildlife* s'est tenu à l'approche de la CoP17 à Johannesburg du 17 au 23 septembre 2016. Le rapport du *Youth Forum*, intitulé *Empowering the Next Generation: CITES and Youth Engagement - Report of the Youth Forum for People and Wildlife* (Renforcer le pouvoir d'action de la nouvelle génération : la CITES et la mobilisation de la jeunesse - Rapport du *Youth Forum for People and Wildlife*) a été soumis à la CoP17 par les États-Unis d'Amérique en tant que document d'information [CoP17 Inf. 97](#). Le rapport donne un aperçu de l'importance de faire participer la nouvelle génération à la conservation des espèces sauvages ; décrit les questions clés abordées dans les discussions en ligne pré-forum et dans les discussions directes au cours du forum de 6 jours à Johannesburg ; et présente les différentes plateformes actuellement disponibles pour mobiliser les jeunes en faveur de la conservation des espèces sauvages.
4. Le rapport fournit des recommandations spécifiques sur la façon d'accroître la mobilisation des jeunes dans le contexte de la CITES. Les commentaires du Secrétariat sur les recommandations sont présentés ci-après :

Recommandations	Commentaires du Secrétariat
Sensibilisation et communication	
<p>Suggérer que le Secrétariat CITES améliore ses activités de sensibilisation de la jeune génération en utilisant davantage les médias sociaux, en particulier Instagram.</p>	<p>Concernant cette suggestion, le Secrétariat a élargi sa portée dans les médias sociaux et utilise actuellement Instagram à la fois pour la CITES et pour la Journée mondiale de la vie sauvage.</p> <p>La Journée mondiale de la vie sauvage 2017, qui a été célébrée autour du thème de la mobilisation des jeunes avec le slogan « Écoutons la voix des jeunes », a permis d'atteindre les jeunes du monde entier, notamment à travers les médias sociaux. Le Secrétariat a publié un grand nombre de messages relatifs aux jeunes sur toutes ses plateformes de médias sociaux avec des messages ciblés, des photos et des vidéos de sensibilisation.</p> <p>Les statistiques récentes sur la population utilisant les plateformes de médias sociaux montrent que Facebook a un pourcentage plus élevé de jeunes utilisateurs qu'Instagram. La page Facebook de la CITES compte plus de 400 000 abonnés.</p>
<p>Développer le site Web existant de la CITES pour intégrer un langage ciblant les jeunes.</p>	<p>Le Secrétariat révisé actuellement son site Web, notamment pour en améliorer le contenu. Des contenus utilisant un langage adapté au grand public et aux jeunes seront créés en temps voulu.</p>
<p>Suggérer que le Secrétariat CITES travaille avec des centres de formation spécialisés, tels que les universités, pour aider les personnes étudiant les espèces sauvages et la conservation à comprendre la CITES, la manière dont sont prises les décisions et la manière dont les acteurs de la conservation peuvent y contribuer.</p>	<p>Cette recommandation est, dans une large mesure, appuyée par la résolution Conf. 17.5 (paragraphe 2). Le Secrétariat a noté que l'Afrique du Sud déclare dans son rapport qu'elle s'efforce déjà de veiller à ce que la conservation soit incluse dans le programme scolaire initial et que le Ministère de l'éducation participe pleinement au programme.</p> <p>Le Secrétariat estime que cela pourrait mieux fonctionner si des initiatives visant à intégrer la CITES dans les programmes des étudiants en biologie, botanique et zoologie mais aussi en économie, droit et commerce dans les établissements d'enseignement supérieur ou dans les programmes de centres de formation spécialisés étaient prises par les pays où ces institutions sont établies. Le Secrétariat peut apporter un soutien si nécessaire. Il est également souhaitable qu'un module soit créé à l'avenir s'appuyant sur les meilleures pratiques, et qu'il puisse être partagé avec d'autres pays.</p> <p>Entre-temps, le Secrétariat encourage les organisations de jeunes œuvrant pour la conservation, en particulier celles servant de réseau aux jeunes au début de leur carrière, à utiliser au mieux le matériel de formation CITES disponible sur le site Web de la CITES dans le cadre du Collège virtuel.</p>
Capacités de délégation	
<p>Encourager le pays hôte de la CoP de la CITES à intégrer un délégué de la jeunesse dans sa délégation officielle.</p>	<p>Le Secrétariat transmettra cette recommandation à Sri Lanka, le pays hôte de la CoP18, en tant qu'étape concrète pour la mise en œuvre de la résolution Conf. 17.5 qui, en particulier, « <i>INVITE les Parties et</i></p>

Recommandations	Commentaires du Secrétariat
	<i>les organisations observatrices à accueillir de jeunes délégués dans les délégations officielles et à leur fournir des possibilités d'apprentissage à l'occasion des sessions de la CITES ».</i>
Recommander que le pays hôte coordonne un événement parallèle facilité pour les jeunes délégués présents dans le cadre d'une délégation officielle. Cela permettra de combler l'écart des connaissances entre nos leaders actuels et futurs en offrant à la jeune génération la possibilité de participer au processus de la CoP.	Le Secrétariat transmettra la suggestion à Sri Lanka, pays hôte de la CoP18, et l'encouragera à rechercher des options pour organiser des événements hauts en couleur et informatifs pendant la CoP, avec des organisations de jeunes telles que Youth for Wildlife Conservation (Y4WC). Le Secrétariat pourrait aussi inviter l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse à participer à la CoP18 et à l'événement parallèle sur la jeunesse. En fait, l'actuelle Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse vient de Sri Lanka.
Encourager les pays à avoir un délégué de la jeunesse dans le cadre de leur délégation officielle lorsque cela est possible et approprié.	Comme indiqué plus haut, la Conférence des Parties a approuvé cette recommandation à la CoP17 à travers la résolution Conf. 17.5 qui, en particulier, « <i>INVITE les Parties et les organisations observatrices à accueillir de jeunes délégués dans les délégations officielles et à leur fournir des possibilités d'apprentissage à l'occasion des sessions de la CITES</i> ». Le Secrétariat encourage vivement les Parties à répondre à cet appel et à inviter des jeunes à discuter des points de l'ordre du jour avant les réunions de la CITES afin que la jeunesse participe effectivement au processus décisionnel.

5. Le Secrétariat apprécie grandement les recommandations du *Youth Forum for People and Wildlife* qu'il trouve constructives, pratiques et réalisables. Comme indiqué ci-dessus, certaines des recommandations ont déjà été mises en œuvre ou ont été approuvées par la Conférence des Parties à travers la résolution Conf. 17.5.

Rapport et recommandations du *Youth Conservation Programme* de l'Afrique du Sud

6. Le Ministère des affaires environnementales d'Afrique du Sud a présenté un rapport¹ sur son *Youth Conservation Programme* au Secrétariat le 15 septembre 2017. Selon le rapport, le *Youth Conservation Programme* a été formellement établi en tant que héritage de la CoP17 de la CITES. L'un des principaux objectifs du Programme est d'intégrer formellement la voix des jeunes dans la structure de gouvernance, en particulier dans le cadre du *People & Parks Programme*, un vecteur clé pour donner la possibilité aux jeunes Sud-Africains de devenir des éléments essentiels de la conservation des espèces sauvages.
7. Les principaux progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Youth Conservation Programme* sont les suivants :
- a) D'août 2016 à août 2017, le *Youth Conservation Programme* a été lancé dans les neuf provinces sud-africaines, touchant ainsi 407 jeunes. Des partenariats ont été établis avec des acteurs clés dans chacune des provinces.
 - b) La Youth Empowerment Commission (Commission de l'autonomisation des jeunes) a abordé les problèmes et les enjeux clés lors de la 7^e Conférence *People & Parks*, telles que les meilleurs moyens de mobiliser les jeunes pour la conservation, les carrières des jeunes dans le secteur de la conservation, les meilleurs mécanismes pour inciter les jeunes à prendre part au secteur de la biodiversité et de la conservation, et les rôles pouvant être joués par les jeunes dans la lutte contre le

¹ Le rapport sera distribué en tant que document d'information de la 69^e session du Comité permanent.

braconnage de la faune et de la flore sauvages. Les discussions ont abouti à des recommandations d'actions concrètes.

8. Le programme a identifié quatre actions clés : a) la sensibilisation et l'éducation ; b) la mobilisation ; c) le développement de carrière ; d) l'autonomisation par la participation au processus décisionnel.
 - a) La sensibilisation doit être faite à la fois pour les jeunes et par les jeunes, y compris en utilisant les arts et la culture. L'éducation sera traitée en incluant la conservation au programme scolaire initial, en veillant à ce que le Ministère de l'éducation ainsi que tous les autres ministères clés collaborent et soient associés à des programmes soutenant la participation des jeunes à la conservation.
 - b) La mobilisation aura lieu à tous les niveaux, y compris à travers des « *imbizos* » (réunions) au niveau local, ainsi que des conférences et forums aux niveaux régional, provincial et national. Il pourra s'agir de la participation aux comités des aires protégées, aux campagnes anti-braconnage, au tournage de films, au récit d'histoires et aux médias.
 - c) Les possibilités de carrière pour les jeunes dans la conservation des espèces sauvages sont identifiées dans les secteurs public et privé.
 - d) La *People and Parks Community Task Team* sert de plateforme et d'environnement propice à l'autonomisation des jeunes dans le processus décisionnel. Le mandat pour la création d'un *People & Parks National Youth Forum* a été développé pour l'harmoniser avec les structures existantes des *People & Parks*.
9. Les recommandations du rapport sont les suivantes :
 - a) Renforcer les partenariats avec les agences provinciales pour assurer un déploiement continu du *Youth Conservation Programme* et veiller à ce que le cycle de planification 2018-2019 soutienne un tel déploiement aux niveaux national et provincial ;
 - b) Continuer de soutenir le travail du *People & Parks National Youth Forum* à travers la création de structures provinciales, l'amélioration de leur plan de travail annuel et sa mise en œuvre ;
 - c) Continuer de soutenir les jeunes Sud-Africains à se mobiliser, avec d'autres jeunes d'Afrique et du reste du monde, à travers des réseaux de jeunes ; et
 - d) Continuer à trouver des liens avec d'autres programmes ciblant les jeunes et les initiatives de conservation.
10. Le Secrétariat salue les efforts exemplaires déployés par le Gouvernement sud-africain pour favoriser la mobilisation et l'autonomisation des jeunes dans la conservation des espèces sauvages à travers des étapes constructives et pratiques. L'échelle du programme (impliquant les neuf provinces du pays) et la profondeur des considérations [y compris sur les moyens d'impliquer les jeunes des communautés rurales qui n'ont pas de « *matric* » (qualification après la dernière année d'enseignement secondaire)] aideront à assurer la large portée du programme. Un tel niveau d'efforts montre en effet le leadership de l'Afrique du Sud dans la mobilisation des jeunes et devrait inspirer beaucoup d'autres Parties.
11. Le Secrétariat estime que les actions très spécifiques identifiées dans les domaines de la sensibilisation, de l'éducation, du développement de carrière, de la mobilisation et de l'autonomisation sont très bien ciblées et ancrées dans les situations locales. Les recommandations du rapport reflètent les prochaines étapes que franchira l'Afrique du Sud pour donner suite à ces conclusions utiles et réaliser pleinement le potentiel du Programme.
12. Le Secrétariat salue l'excellent travail de l'Afrique du Sud dans la mise en œuvre de son *Youth Conservation Programme* en tant qu'héritage de la CoP17 de la CITES. Le Secrétariat estime qu'il pourrait encore être amélioré en incluant une indication de ses efforts pour mobiliser les jeunes dans le processus décisionnel de la CITES et pour les sensibiliser à la CITES.

Efforts du Secrétariat pour promouvoir la mobilisation des jeunes

13. Le Secrétariat est désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies comme facilitateur de la Journée mondiale de la vie sauvage. En réponse immédiate à l'appel de la résolution Conf. 17.5, *Mobilisation de la jeunesse* et avec l'approbation du Président et du Vice-Président du Comité permanent, la mobilisation des jeunes a été choisie comme thème de la Journée mondiale de la vie sauvage 2017, avec le slogan « Écoutons la voix des jeunes ». Cet important événement annuel mondial dédié aux espèces sauvages s'est avéré être la meilleure façon d'associer les jeunes du monde entier et de les mobiliser en faveur de la conservation des espèces sauvages. Les messages des jeunes leaders de la conservation ont été entendus dans le monde entier, y compris lors de l'événement de haut niveau au siège des Nations Unies à New York. L'une des tables rondes au Siège des Nations Unies a été consacrée à la mobilisation et à l'autonomisation des jeunes. Le concours de photographie « Par les yeux de la jeunesse » a attiré des contributions de jeunes du monde entier. Des informations plus détaillées figurent dans le rapport sur la Journée mondiale de la vie sauvage soumis par le Secrétariat à la 69^e session du Comité permanent.
14. Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs organisations de jeunes œuvrant pour la conservation afin de promouvoir la mobilisation des jeunes, notamment lors de la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage 2017. Le Secrétariat a également fourni une assistance aux organisations de jeunes, en particulier à travers la facilitation des contacts avec les autorités nationales de la CITES, la participation aux réunions CITES, et les échanges réguliers afin qu'ils comprennent mieux la CITES. Le partenaire clé du Secrétariat pour la mobilisation des jeunes est le réseau [Youth for Wildlife Conservation \(Y4WC\)](#) qui est enregistré pour assister à la 69^e session du Comité permanent.
15. Le Secrétariat a été en contact avec les secrétariats d'autres conventions relatives à la biodiversité pour tirer parti de leurs expériences en matière de mobilisation des jeunes, en particulier la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le [Global Youth Biodiversity Network](#) (GYBN) qu'elle soutient. Le GYBN compte actuellement 115 organisations membres, représentant 342 000 membres individuels de 107 pays. Le rapport de l'Afrique du Sud y fait également référence.
16. Le Secrétariat a été en contact avec le bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse au cours des deux dernières années à propos de la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage dans le but de profiter de cette Journée pour encourager la participation des jeunes. Le Secrétariat envisage également d'inviter l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse à participer à la CoP18 et à l'événement parallèle sur la jeunesse.
17. Depuis de nombreuses années, le Secrétariat offre des possibilités de stage aux jeunes femmes et jeunes hommes. Certains de ces stagiaires ont ensuite occupé des postes auprès des autorités nationales de la CITES. Une stagiaire a été recrutée en 2017 pour aider le Secrétariat à organiser la Journée mondiale de la vie sauvage 2017. Étant elle-même jeune, la stagiaire a été particulièrement utile pour communiquer avec la jeunesse. Elle a également animé un événement important dirigé par les Nations Unies à Genève pour célébrer cette Journée. De plus, le Secrétariat travaille avec de jeunes artistes engagés dans le cadre du Programme de volontaires des Nations Unies afin de créer du matériel promotionnel pour la Journée mondiale de la vie sauvage.
18. Le Secrétariat fait régulièrement des exposés sur la CITES à des groupes d'étudiants de différents pays lorsqu'ils visitent la Maison internationale de l'environnement qui héberge le Secrétariat à Genève. De tels événements sont habituellement organisés par le [Geneva Environment Network](#), un partenariat coopératif composé de plus de 75 organisations environnementales et de développement durable basées dans la région genevoise.
19. Le Secrétariat a utilisé diverses autres occasions pour promouvoir la mobilisation des jeunes en faveur de la conservation des espèces sauvages, y compris des réunions de la CITES. Le Secrétaire général de la CITES a, par exemple, envoyé un message au 13^e *National School Championship Games* au Mozambique et a salué l'initiative du Gouvernement d'utiliser le jeu pour sensibiliser les étudiants et les jeunes du pays à la conservation des espèces sauvages. La mascotte de ce jeu était un rhinocéros. De plus, lorsque le Secrétariat a annoncé que Sochi (Fédération de Russie) accueillerait la 70^e session du Comité permanent dans un [communiqué de presse](#), le Secrétaire général a encouragé les jeunes du monde entier à assister à la session.
20. Le Secrétariat célèbre la Journée internationale de la Jeunesse (12 août) depuis 2016 et l'a utilisé pour promouvoir la mobilisation des jeunes et les sensibiliser à la conservation des espèces sauvages.

Discussion

21. Le *Youth Conservation Programme* d'Afrique du Sud démontre que la mobilisation et l'autonomisation des jeunes peuvent et devraient avoir lieu à tous les niveaux, y compris au niveau local, et qu'il est essentiel de tenir compte des situations locales. Le Secrétariat se félicite de la participation de Mme Edna Molewa, Ministre des affaires environnementales de l'Afrique du Sud, à l'événement de haut niveau au siège des Nations Unies le 3 mars 2017 célébrant la Journée mondiale de la vie sauvage, afin de promouvoir la mobilisation des jeunes pour la conservation des espèces sauvages, notamment de sa participation à la discussion d'ouverture et à la cérémonie de remise des prix. Mme Molewa a démontré le rôle du leadership politique dans la promotion de la mobilisation des jeunes pour la conservation des espèces sauvages.
22. Les décisions de la CITES sont prises collectivement par les Parties à la CITES au niveau international. Au niveau national, certaines Parties ont mis en place des mécanismes pour solliciter des commentaires publics sur les projets de propositions d'amendement et de résolutions soumis pour examen aux sessions de la Conférence des Parties. La jeunesse et les organisations de jeunes devraient profiter de ces occasions et les Parties devraient également les en informer.
23. Le Secrétariat estime qu'en raison de la complexité de la Convention, il serait souhaitable que les jeunes bénéficient d'une certaine orientation de la part des Parties sur les éléments de base de la Convention. Lorsqu'ils participent aux réunions de la CITES, les jeunes devraient par exemple savoir que la science et l'État de droit constituent la base de la Convention dans son processus décisionnel.

Recommandations

24. Le Secrétariat invite le Comité permanent à :
 - a) prendre note du présent document et remercier l'Afrique du Sud ainsi que Youth for Wildlife Conservation pour les informations qu'ils ont soumises ;
 - b) encourager l'Afrique du Sud à intégrer la CITES dans son *Youth Conservation Programme* et à tenir le Secrétariat informé des progrès réalisés à cet égard et de la mise en œuvre du Programme ; et
 - c) demander au Secrétariat de publier une notification aux Parties pour encourager les autres Parties à informer le Secrétariat des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution Conf. 17.5, afin que le Comité permanent puisse faire rapport à la CoP18 conformément à la décision 17.27.